

était nécessaire pour donner droit au plaignant de recouvrer l'amende. L'autre alternative est que parce qu'un homme ignorait la loi qu'il enfreignait, il doit être en conséquence exempt de la pénalité imposée. Ce n'est pas là assurément un principe de droit que sanctionnera cette Chambre. La loi présume que chacun connaît la loi, et cela doit être surtout vrai pour des membres du Parlement, qui sont des législateurs.

Je crois que le bill a une trop grande portée et qu'il implique un principe d'une nature très grave. Il empiète aussi sur les droits acquis, parce que ce sont des droits reconnus, d'une certaine classe de personnes qui voudraient faire mettre la loi en vigueur, droits qui, je dois le dire, ne sauraient recevoir la sympathie et l'encouragement des honorables membres de cette Chambre. Néanmoins, elles ont ces droits, et la Chambre doit agir prudemment en tentant de les leur enlever.

Les honorables députés qui voteront pour l'adoption de ce bill pourront être accusés d'avoir voulu blanchir leurs amis politiques.

M. IRVING—La principale objection du très honorable député de Kingston et de l'honorable député de Victoria est que ce projet de loi émane du gouvernement. Les infractions de la loi que l'on a signalées ont été un objet de surprise pour la Chambre et le pays, et au lieu de vouloir en punir quelques-uns et en exonérer d'autres, il vaut mieux les traiter également quand les intéressés ignoraient qu'ils enfreignaient l'acte de l'Indépendance du Parlement.

Le bill recevra l'approbation du pays.

Si les deux honorables députés en question n'ont pu se rendre compte des risques qu'ils couraient, comment peut-on s'attendre que des commerçants pourraient le faire ?

Les honorables députés semblent oublier que l'on a adopté un bill en faveur du très honorable député de Kingston, entre autres, pour lui permettre d'occuper une position officielle, tout en étant membre du Parlement.

M. MACDONALD (Toronto)—Je n'éprouve aucune difficulté à former

M. CAMERON

une opinion sur le mérite de ce bill, de quelque part qu'il émane.

Les honorables membres de cette Chambre se rendent ici à une époque très incommode pour s'occuper des affaires du pays, au prix de sacrifices personnels ; et pendant que je suis absent de ma maison d'affaires, il pourrait arriver que l'un de mes commis ou agents fit une vente au gouvernement, qui non-seulement me ferait perdre mon siège, mais me rendrait aussi passible d'une amende très élevée.

Je crois que le gouvernement aurait été blâmable s'il n'eût pas soumis ce bill.

M. MITCHELL—On a associé mon nom à quelques-uns des actes qui ont amené l'introduction de ce bill. On a dit que j'avais moi-même violé l'acte de l'Indépendance du Parlement. Je crois n'avoir rien fait pour me mettre dans une pareille position. Je puis en conséquence défier les attaques que l'on pourrait faire contre moi, et je dis cela avec la conviction que je suis à l'abri de tout reproche.

Les mesures instituées contre M. l'Orateur ont été suivies d'une étude attentive non-seulement de l'acte mais des comptes publics. La position que l'on a prise est une position très tendue.

La plupart des députés sont les principaux commerçants ou les principaux hommes de profession dans leurs différents districts. L'honorable député de Ristigouche pourrait facilement obtenir des contrats publics, mais il ne veut pas le faire, et il donne l'usage de ses allèges et remorqueurs à des personnes qui se font payer, mais il ne reçoit pas un seul dollar lui-même.

On m'accuse d'avoir loué un bâtiment au gouvernement du Canada. C'est vrai : je l'ad mets. Si cela doit me faire perdre mon siège, je suis prêt à aller demander à mes électeurs de se prononcer sur ma conduite.

Il y a neuf ans, je louai un bâtiment au gouvernement du Canada, qui avait besoin de bureaux pour le personnel du chemin de fer Intercolonial, à Newcastle, l'un des principaux dépôts en rapport avec la construction du chemin. Les employés avaient occupé pendant deux mois la Cour de Justice. Ils firent alors avis de quitter les lieux, et comme ils ne pouvaient obtenir d'autre local en ville, on me demanda